

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA RÉGIE PERSONNALISÉE D'EXPLOITATION
DE L'AÉROPORT DE BRIVE VALLÉE DE LA DORDOGNE**

L'an deux mille vingt-deux et le 24 mars à 10h30, le Conseil d'Administration de la Régie Personnalisée d'Exploitation de l'Aéroport de Brive Vallée de la Dordogne, régulièrement convoqué, s'est réuni à l'aéroport de Brive Vallée de la Dordogne - salle de réunion, sous la présidence de Monsieur Julien BOUNIE, suite à une 2^e convocation conformément à l'article 6.1 des statuts de la Régie Personnalisée, le conseil d'administration n'ayant pu tenir sa séance initiale du 17 mars faute de quorum.
La convocation a été établie et affichée le 16 mars 2022.

DELEGUES PRESENTS :

Communauté d'Agglomération du bassin de Brive : Monsieur Julien **BOUNIE**, Conseiller Communautaire délégué
Communauté d'Agglomération du bassin de Brive : Monsieur François **PATIER**, Conseiller Communautaire délégué
Communauté d'Agglomération du bassin de Brive : Monsieur Christian **PRADAYROL**, Vice-Président (Suppléant de M. GARY)
Conseil Départemental de la Corrèze : Madame Pascale **BOISSIERAS**, Conseillère Départementale (Suppléante de M. DELPECH)

DELEGUES TITULAIRES ABSENTS :

Communauté d'Agglomération du bassin de Brive : Monsieur Yves **GARY**, Vice-Président
Conseil Départemental de la Corrèze : Monsieur Francis **COMBY**, Vice-Président
Conseil Départemental de la Corrèze : Monsieur Jean-Jacques **DELPECH**, Conseiller Départemental
Conseil Régional Nouvelle Aquitaine : Monsieur Philippe **NAUCHE**, Vice-Président
Conseil Départemental du Lot : Monsieur Frédéric **GINESTE**, Vice-Président
CCI de la Corrèze : Madame Françoise **CAYRE**, Présidente

Le Conseil d'Administration de la Régie Personnalisée, réuni à la majorité de ses membres en exercice a, conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, désigné Madame Pascale BOISSIERAS pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

OBJET DE LA DELIBERATION : 2022-10 _ Création de poste d'employé polyvalent entretien/maintenance et mise à jour du tableau des emplois de la Régie

RAPPORTEUR : M. Julien BOUNIE, Président

M. Le Président expose aux membres du Conseil d'Administration qu'il y a lieu de modifier le tableau des emplois de la Régie.

En effet, à compter du 1^{er} juillet 2022, le marché de nettoyage des locaux dont le terme est fixé au 30 juin 2022 ne sera pas renouvelé.

Il est proposé d'internaliser la prestation en recrutant la personne qui assure la prestation pour le compte de la Société Cool's nettoyage ainsi que d'acquérir une auto-laveuse et les produits de nettoyage nécessaires à l'accomplissement de la prestation de ménage.

Au niveau du tableau des emplois de la Régie, il y a donc lieu de créer un poste d'employé polyvalent d'entretien/maintenance de la filière logistique de la convention collective du transport aérien (personnel au sol, IDCC 275).

Ce poste pourrait être positionné à l'échelon 1 niveau 2 au coefficient 170, agent de maintenance qualifié. Le volume horaire hebdomadaire s'établirait à 25 heures maximum, soit un temps non complet, car cette personne travaille également pour la société Aprodia en réalisant l'approvisionnement des distributeurs et en assurant des permanences de service de bar/snacking pour le compte de cette société.

Si vous autorisez le Directeur à créer ce poste, le tableau des emplois de la Régie sera donc modifié de la façon suivante :

TABLEAU DES EMPLOIS

Mise à jour : 24 mars 2022

	Poste/Emploi	Secteur	A pourvoir / Pourvu	Date des délibérations de création
1	Directeur Public / Contractuel		Moulis	05/09/2016...15/06/2009
2	Assistante de Direction	Privé	Barbeaud	09/11/2009
3	sp. des Services Exploitation- SSLIA - Sécurité	Privé	Joos	21/03/2016
4	Resp. Technique - SGS/SMS	Privé	Prat	09/11/2009
5	Resp. Marketing Commercial Communication	Privé	Le Ruyer	09/11/2009
6	Resp. administratif et financier	Privé	Garcia	25/10/2010
7	Resp SSLIA/Chef de Manœuvre	Privé / Détachement	Lacotte	14/09/2009
8	Chef de manœuvre	Privé	Ceaux	09/11/2009
9	Chef de manœuvre	Privé	Delmond	09/11/2009
10	Pompier polyvalent - avit. - agent de piste 1	Privé	Audevard	09/11/2009
11	Pompier polyvalent - avit. - agent de piste 2	Privé	Planchaud	09/11/2009
12	Pompier polyvalent - avit. - agent de piste 3	Privé	(Veschambre-Tauran*1) Granchamp (CDD)	08/01/2020
13	Pompier polyvalent - avit. - agent de piste 4	Privé	Pelletier	09/11/2009
14	Pompier polyvalent - avit. - agent de piste 5	Privé	(Frégeac*2) Jouandeaud (CDD)	01/11/2021
15	Pompier polyvalent - avit. - agent de piste 6	Privé	Peruggia	09/11/2009
16	Pompier polyvalent - avit. - agent de piste 7	Privé	Martegoute (CDD)	10/02/2022
17	Pompier polyvalent - avit. - agent de piste 8	Privé	Jeannin (CDD)	21/03/2022
18	Agent AFIS/Ops 1	Privé	Raharinoa	09/11/2009
19	Agent AFIS/Ops 2	Privé	Valette-Malcoeffe	09/11/2009
20	Avitailleur 1	Privé	Poulbassia	25/10/2010
21	Technicien / Avitailleur	Privé	Laplasse	25/05/2021
22	Employé polyvalent entretien/maintenance	Privé		

*1 : Congé pour Création d'Entreprise jusqu'au 31/12/22

*2 : Congé pour Création d'Entreprise jusqu'au 31/10/22

Il vous est également demandé de bien vouloir autoriser le Directeur à inscrire les crédits correspondants au chapitre 012 du budget 2022 et suivants pour les salaires et les charges sociales, ainsi qu'au chapitre 011 pour les produits d'entretien et en section d'investissement dépenses pour l'auto-laveuse.
Ces sommes ont été intégrées au budget primitif 2022.

Nombre de membres en exercice : 8
 Nombre de membres présents : 4
 Nombre de suffrages exprimés : 4
 Votes : Pour : 4
 Contre : 0
 Abstention : 0

Adopté à l'unanimité
(2^e convocation)



Pour extrait certifié conforme
 Le Président du Conseil d'Administration
 Julien BOUNIE

Délibération certifiée exécutoire,
 Enregistrée en Sous-Préfecture le 30/03/2022
 Publiée et notifiée le 30/03/2022

Le délai de recours contre cette délibération devant le Tribunal Administratif est fixé à 2 mois à compter de sa publication.